

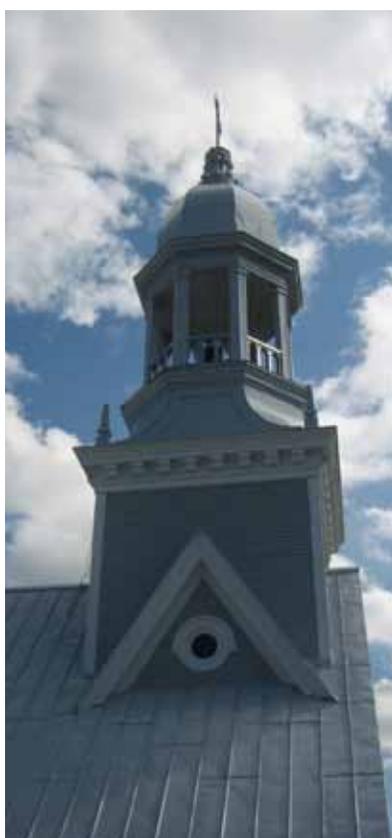


Conseil du  
patrimoine  
religieux  
du Québec

RAPPORT ANNUEL 2011-2012



# Table des matières



*Église Saint-Augustin  
(Saint-Augustin-de-Woburn, Estrie)*

© Ateliers Architecture

3 Introduction

## **Conseil du patrimoine religieux du Québec**

4 Mandat  
4 Comités  
5 Activités  
7 Communications  
10 Financement

## **Soutien à la restauration du patrimoine religieux**

11 Description  
12 Répartition de l'aide financière  
12 Projets subventionnés  
18 Listes des projets subventionnés

## **Annexes**

25 Conseil d'administration  
25 Ressources humaines  
26 Liste des membres  
29 États financiers vérifiés

Couverture :

1. Église Saint James United  
© Paule Boutin, architecte
2. Église Saint James United  
© Paule Boutin, architecte
3. Église Saint-Christophe-d'Arthabaska  
© Lemay-Côté architectes
4. Église Sainte-Anne-des-Plaines  
© Beaupré Michaud et Associés, Architectes
5. Église Saint-Augustin  
© Ateliers Architecture
6. Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal  
© Juget-Sinclair Facteurs d'orgues

1	2	3
4	5	6

Ce rapport annuel est une publication du Conseil du patrimoine religieux du Québec.

Toute copie et toute nouvelle publication de ce rapport sans le consentement du Conseil du patrimoine religieux du Québec sont interdites.

Pour obtenir un exemplaire papier de ce document, veuillez vous adresser à :

**CONSEIL DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC**

100, rue Sherbrooke Est, bureau 3300  
Montréal (Québec) H2X 1C3  
Tél. : 514 931-4701 - 1 866 580-4701  
Télec. : 514 931-4428  
Courriel : conseil@patrimoine-religieux.qc.ca

Veuillez noter qu'une version électronique est disponible en ligne, dans la section « Publications » du site du Conseil à : [www.patrimoine-religieux.qc.ca](http://www.patrimoine-religieux.qc.ca).

**Rédaction**

Jocelyn Groulx, directeur  
Hélène Petit, adjointe à la direction  
Marie-Claude Ravary, chargée de projets  
Denis Boucher, chargé de projets  
Mathieu Pomerleau, agent de recherche

**Révision linguistique**

Belle Page

**Réalisation graphique**

Siamois graphisme

**Photos**

À moins d'indication contraire, les photos sont la propriété du Conseil du patrimoine religieux du Québec.

# Introduction



*Oratoire Saint-Joseph du  
Mont-Royal (Montréal)*  
© Juge-Sinclair Facteurs d'orgues

Depuis plus de dix-sept ans, la sauvegarde du patrimoine religieux fait l'objet d'une attention particulière des pouvoirs publics. De cette attention est issue, notamment, la Fondation du patrimoine religieux du Québec, créée en 1995 et devenue en 2007 le Conseil du patrimoine religieux du Québec. Plusieurs mesures ont été adoptées pour assurer la protection et la restauration de biens appartenant aux différentes traditions religieuses. Parmi celles-ci : l'aide financière à la restauration du patrimoine religieux, dans laquelle le gouvernement du Québec a investi près de 257 M\$ depuis 1995.

Bien que le Conseil ait centré son action sur les édifices encore utilisés à des fins religieuses, ses préoccupations englobent l'ensemble du patrimoine religieux, dont les bâtiments qui ne sont plus utilisés à des fins religieuses (églises multifonctionnelles, et celles converties en centres communautaires, en bibliothèques, etc.). Il a organisé plusieurs colloques et conférences régionales, assurant son rôle de concertation entre les représentants religieux, municipaux, gouvernementaux et associatifs.

La fermeture et la vente des églises font couler beaucoup d'encre dans les médias, en plus de susciter maintes réactions de la part du public. Et pour cause : le nombre d'édifices religieux excédentaires (qui n'ont plus de vocation ou se cherchent un usage) ne cesse de croître au Québec, une tendance qui s'accroîtra au cours des prochaines années.

Le Québec compte plusieurs exemples de conversion de lieux de culte que l'on peut qualifier d'exemplaires. Des initiatives intéressantes sont portées par des citoyens. De nombreuses églises accueillent maintenant des fonctions de bibliothèque, de salle de spectacle, de centre communautaire, de plateau sportif, etc. En plus des considérations architecturales et urbaines, la concertation entre les propriétaires religieux, les gouvernements et le milieu apparaît comme un facteur de succès incontournable.

Le Conseil du patrimoine religieux du Québec entend inviter les élus, les gestionnaires et les citoyens engagés dans l'aménagement durable de leur communauté à recourir à son expertise. Il souhaite participer aux projets de conservation, de mise en valeur et de réutilisation du patrimoine religieux, entre autres en guidant les acteurs dans leur réappropriation de ce patrimoine identitaire.

# Conseil du patrimoine religieux du Québec

## Mandat

Le Conseil du patrimoine religieux du Québec est un organisme sans but lucratif qui œuvre à l'échelle du Québec. Il a pour mission de soutenir et de promouvoir la conservation et la mise en valeur du patrimoine religieux québécois.

Depuis 1995, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine a versé au Conseil 257 M\$ en vertu du programme Aide aux immobilisations (restauration du patrimoine religieux). Avec la participation financière des partenaires, quelques 379 M\$ ont été investis jusqu'à maintenant pour préserver les plus importants biens du patrimoine religieux du Québec.

Dans les projets du Conseil du patrimoine religieux du Québec, les différentes traditions religieuses travaillent de concert, en partenariat et en collaboration étroite avec les propriétaires, les collectivités locales et l'État québécois. Le Conseil se compose de douze tables de concertation régionales réunissant des experts en patrimoine, des architectes, des historiens, des gestionnaires municipaux, des agents culturels et ruraux, des représentants laïques ou cléricaux nommés par les traditions religieuses qui sont propriétaires d'édifices religieux patrimoniaux, ainsi que des représentants du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Le Conseil a également créé des comités spécialisés. Le comité des biens mobiliers et des œuvres d'art est composé d'experts venant d'institutions muséales réputées et il est chargé de sélectionner les dossiers de restauration d'œuvres d'art et de biens mobiliers. Le comité des orgues réunit des experts des grandes écoles de musique du Québec et il recommande les projets de restauration d'orgues. Le comité des archives a pour but d'encourager et de soutenir les représentants des communautés et des traditions religieuses, afin d'assurer la pérennité de leurs archives et d'en garantir la valeur de témoignage pour les générations à venir.

Cette formule est originale et probablement unique au monde. Elle se distingue de la formule française, dans laquelle l'État, propriétaire des lieux de culte, en assume l'entretien, et de la formule britannique des trusts, organismes financés par l'Église et l'État, qui prennent possession des lieux de culte patrimoniaux excédentaires. Après dix-sept ans d'activités, cette formule apparaît bénéfique, tant sur le plan de l'engagement social des communautés et des échanges interconfessionnels que sur le plan économique.

## Comités

### Tables de concertation régionales

Les tables de concertation régionales sont composées de représentants laïques ou cléricaux des traditions religieuses propriétaires de bâtiments patrimoniaux, d'experts en patrimoine (historiens, architectes, etc.), de gestionnaires municipaux, d'agents culturels et ruraux, ainsi que de représentants du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine qui ont un rôle d'observateur et de conseiller sans droit de vote. Dans chacune des régions du Québec, ces tables de concertation diffusent les informations sur l'aide financière, reçoivent les demandes, acceptent les projets de restauration en fonction des enveloppes budgétaires et participent au suivi des projets.

- Région 1 : Table de Montréal
- Région 2A-2B : Table de Québec-Chaudière-Appalaches
- Région 3A : Table du Bas-Saint-Laurent
- Région 3B : Table de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
- Région 4A : Table du Saguenay-Lac-Saint-Jean
- Région 4B : Table de la Côte-Nord
- Région 5A : Table de Laval-Lanaudière-Laurentides
- Région 5B : Table de l'Outaouais
- Région 6A : Table de la Montérégie
- Région 6B : Table de l'Estrie
- Région 7 : Table de l'Abitibi-Témiscamingue
- Région 8 : Table de la Mauricie-Centre-du-Québec

## Comité des orgues (volet 2)

Le comité des orgues réunit des experts des grandes écoles de musique du Québec. Il est chargé d'analyser les dossiers et de recommander les projets de restauration d'orgues. Les membres de ce comité ont pour mandat de définir la valeur ou les caractéristiques d'un orgue patrimonial, de déterminer les travaux admissibles, et de s'assurer que la restauration sera faite selon les règles de l'art et qu'elle respectera le caractère patrimonial de l'instrument.

## Comité des biens mobiliers et des œuvres d'art (volet 2)

Le comité des biens mobiliers et des œuvres d'art est composé d'experts venant d'institutions muséales et de professeurs d'histoire de l'art réputés. Il est chargé d'analyser et de recommander les dossiers de restauration d'œuvres d'art et de biens mobiliers d'intérêt patrimonial.

## Comité des archives

Le comité des archives a pour but d'encourager les représentants des communautés et des traditions religieuses à assurer la pérennité de leurs archives afin d'en garantir la valeur de témoignage pour les générations à venir.

## Comité sur la sécurité incendie des immeubles religieux

Le comité sur la sécurité incendie des immeubles religieux est composé de représentants de la Régie du bâtiment du Québec, de l'Assurance mutuelle des fabriques de Montréal, de l'Assurance mutuelle des fabriques de Québec, et du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Ce comité a pour mandat d'analyser les problématiques et de proposer des améliorations liées aux systèmes de sécurité incendie (paratonnerres, gicleurs, systèmes de détection, etc.).

## Comité de coordination

Le comité de coordination comprend des membres nommés par le Conseil du patrimoine religieux du Québec et par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Il est coprésidé par un membre représentant le Conseil et un membre représentant le Ministère. Il assure la mise en œuvre et le suivi des termes du protocole d'entente, et définit les politiques administratives concernant la gestion de l'aide financière à la restauration du patrimoine religieux.

## Activités

### Assemblée générale 2011

La quinzième assemblée générale du Conseil du patrimoine religieux du Québec s'est tenue au Manoir Montmorency le 11 novembre 2011. Les membres du conseil d'administration ont procédé à l'élection du comité exécutif, composé de M. Michel Lavoie (président), M. Jean-François Royal (vice-président), M. Rémy Gagnon (trésorier), M. Marc Lacasse (secrétaire) et M<sup>me</sup> Josée Grandmont (administratrice).



Manoir Montmorency  
© Louise Leblanc

### Conférence de presse pour l'annonce du budget 2011-2012

Le 8 novembre 2011, la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Mme Christine St-Pierre, a procédé à l'annonce d'une nouvelle enveloppe budgétaire de 14 000 000 \$ pour la restauration du patrimoine religieux québécois. Ce nouveau budget permet la réalisation de 83 projets de restauration à l'échelle du Québec. Cette annonce a eu lieu à Québec en l'église Saint-Roch, en présence du président du Conseil, M. Michel Lavoie, et de Mgr Paul Lortie, évêque auxiliaire de l'archidiocèse de Québec.



De gauche à droite : M. Raymond Bernier, député de Montmorency, M. Michel Lavoie, président du Conseil du patrimoine religieux du Québec, Mme Christine St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Mgr Paul Lortie, évêque auxiliaire de Québec, responsable du patrimoine religieux pour le diocèse et M. Jean Picher, curé de la paroisse Notre-Dame-de-Saint-Roch

© Louise Leblanc

De cette nouvelle enveloppe budgétaire, 12 959 440 \$ serviront à la restauration de 74 lieux de culte et autres bâtiments à vocation religieuse construits avant 1945 et ayant une valeur patrimoniale significative. De plus, un montant de 665 560 \$ permettra de restaurer des orgues, des œuvres d'art et des pièces de mobiliers qu'on retrouve dans ces édifices.



De gauche à droite : M. Michel Lavoie, président du Conseil du patrimoine religieux du Québec, Mme Christine St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, et Mgr André Tiphane, vicaire général de l'archidiocèse de Montréal.

© Paul Ducharme

## Conférence de presse pour l'annonce d'une enveloppe supplémentaire

Le 21 décembre 2011, la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M<sup>me</sup> Christine St-Pierre, a fait l'annonce d'une enveloppe supplémentaire pour la restauration du patrimoine religieux québécois. Ce budget additionnel accordé au Conseil du patrimoine religieux du Québec s'élève à 2 464 982 \$. Il permettra la réalisation de 20 projets de restauration à l'échelle du Québec. Cette annonce a eu lieu à l'église Immaculée-Conception à Montréal, en présence du président du Conseil, M. Michel Lavoie, et du vicaire général de l'archidiocèse de Montréal, Mgr André Tiphane. Pour l'année financière 2011-2012, l'enveloppe budgétaire accordée au Conseil du patrimoine religieux du Québec totalise 16 464 982 \$.

## Chantier national d'inventaire du patrimoine mobilier religieux conservé *in situ*

Grâce à la participation financière du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, la troisième année du chantier national d'inventaire du patrimoine mobilier religieux conservé *in situ* a été mise en œuvre. Ce projet réalisé en collaboration avec la Société des musées québécois



Sébastien Daviau, responsable des collections du Musée régional de Vaudreuil-Soulanges, travaillant à l'inventaire d'une croix de procession de Pierre Huguet, dit Latour dans l'église Saint-Michel de Vaudreuil.

© Musée Régional Vaudreuil-Soulange

a permis d'inventorier les biens mobiliers religieux conservés dans 34 lieux de culte et édifices religieux patrimoniaux à travers le Québec.

Les données sur les objets patrimoniaux inventoriés seront à terme accessibles en ligne dans le Répertoire du patrimoine culturel du Québec du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec ([www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/RPCQ/](http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/RPCQ/)).

## Nouvelle plateforme du site Internet de l'Inventaire des lieux de culte du Québec

La mise en ligne de la nouvelle plateforme du site Internet de l'Inventaire des lieux de culte du Québec est réalisée le 15 juin 2011. Cette nouvelle plateforme présente une image graphique redynamisée, un moteur de recherche allégé et, surtout, un contenu



révisé. Au nombre des améliorations apportées, notons la possibilité pour le visiteur d'effectuer une recherche de lieux de culte par géopositionnement. Pour chaque lieu inventorié, la nouvelle mouture du site donne accès à une fiche d'information plus facile à consulter et à une banque qui contient généralement dix photos, plutôt que les quatre retrouvées dans l'ancienne version.

Le site regroupe pas moins de 2751 lieux de culte répartis dans les 17 régions administratives du Québec. Rappelons que le site Internet de l'Inventaire des lieux de culte du Québec avait été créé en 2004, dans la foulée du vaste inventaire qui a recensé tous les lieux de culte des différentes traditions religieuses construits jusqu'en 1975 sur le territoire québécois.

### En Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine : le patrimoine religieux en héritage!

Sous le thème « En Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine : le patrimoine religieux en héritage! » se tenait le 13 mai 2011 à Carleton-sur-Mer, la 2<sup>e</sup> Conférence régionale du patrimoine religieux québécois. L'événement a rassemblé les divers intervenants de la région pour échanger autour des avenues possibles en matière de conservation et de mise en valeur de leur patrimoine religieux. La région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine recense sur son territoire plus d'une centaine de lieux de culte de confessions catholique et protestante.

Organisée en collaboration avec la Ville de Carleton-sur-Mer, cette conférence régionale a bénéficié de l'appui financier du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, de Toitures R. Martin, de Ferblanterie G. M., de Construction et rénovation Simon Lavoie et de la Caisse populaire Desjardins de Tracadieche.



Église Saint-Joseph  
(Carleton-sur-Mer,  
Gaspésie-Îles-de-la-  
Madeleine)

© CPRQ



Musée de la Civilisation

© Idra Labrie

### Par-delà les pierres : le patrimoine matériel et immatériel des communautés religieuses

Le Musée de la civilisation à Québec fut l'hôte d'une importante rencontre sur le patrimoine religieux les 23 et 24 septembre 2011, à l'occasion du 78<sup>e</sup> Congrès de la Société canadienne d'histoire de l'Église catholique.

L'événement a permis d'aborder plusieurs thèmes incontournables pour mieux saisir les multiples enjeux du patrimoine matériel et immatériel des communautés religieuses. On y a scruté la notion fondamentale du sens, mais on s'est aussi questionné sur le rôle des musées, l'apport de l'histoire, la gestion des archives et l'usage des inventaires. D'ailleurs, la conférence d'ouverture, prononcée par Jan de Maeyer, de la Belgique, a présenté la question de la gestion intégrée, développée en Flandre, comme un exemple qui pourrait être suivi au Québec.

Organisé en collaboration avec le Conseil du patrimoine religieux du Québec, le Laboratoire d'histoire et de patrimoine de l'UQAM et le Centre interuniversitaire d'études québécoises, l'événement fut une contribution de taille à l'avancement de nos savoirs et savoir-faire en la matière.

## Orgues et grandes orgues de la métropole

Cette activité a eu lieu au Dawson Hall de l'église Saint James United à Montréal, le 12 octobre 2011. Plusieurs conférences ont été présentées en matinée,



Église Saint James United (Montréal)  
© CPRQ

alors que l'après-midi était consacré à la visite de deux chantiers montréalais. Grâce à l'aide financière du Conseil du patrimoine religieux du Québec, on procède, en effet, à d'importants travaux de restauration des instruments de l'église Saint James United et de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal.

Organisée en collaboration avec le Concours international d'orgue du Canada, cette

conférence a été rendue possible grâce à l'Entente sur le développement culturel de Montréal, dans le cadre du programme de soutien à la diffusion du patrimoine montréalais. Cette activité a également bénéficié de l'appui financier de Casavant Frères, Juget-Sinclair, Orgues Létourneau, Ateliers Guilbault Bellavance Carignan et Laliberté-Payment.

## Églises.point.d'orgues

Dans le cadre des Journées de la culture 2011, le Conseil du patrimoine religieux du Québec a organisé l'activité Églises.point.d'orgues. L'objectif des Journées de la culture étant de provoquer des rencontres privilégiées entre l'art, les artistes et le grand public, le Conseil a été l'initiateur d'un projet concerté de mise en valeur



Église Chalmers-Wesley (Québec, Capitale-Nationale)  
© CPRQ

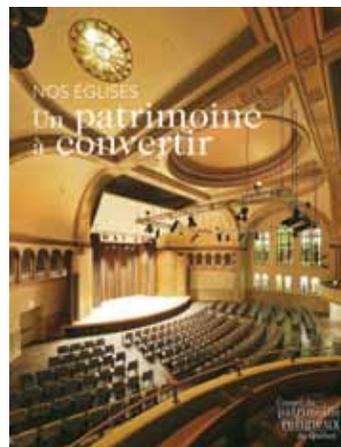
d'églises patrimoniales remarquables. Les activités ont pris la forme de visites guidées organisées en deux temps. Non seulement les visiteurs ont-ils pu découvrir les secrets du lieu patrimonial avec l'aide de guides passionnés, mais ils ont également profité d'une rencontre avec l'organiste pour une présentation de l'orgue, suivie d'un concerto!

À Montréal, le Conseil s'est associé avec Orgue et couleurs et avec la Société d'histoire et de généalogie du Plateau-Mont-Royal pour proposer quatre découvertes, soit les églises Saints-Anges-Gardiens, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Enfant-Jésus-du-Mile-End et Saint Andrew and Saint Paul. Dans la ville de Québec, quatre lieux ont ouvert leurs portes grâce à la collaboration de la Corporation du patrimoine et du tourisme religieux de Québec. Les églises visitées sont la basilique-cathédrale Notre-Dame, la cathédrale anglicane Holy Trinity, la chapelle des Jésuites et l'église unie Chalmers Wesley.

## Nos églises : un patrimoine à convertir

C'est le 6 février 2012 que le Conseil du patrimoine religieux du Québec, conjointement avec les Éditions Continuité, lançait officiellement son tiré-à-part sur le thème de la réaffectation des lieux de culte excédentaires. Distribuée à 5 000 exemplaires, cette publication a été rendue possible grâce au soutien financier de la Banque Nationale et de la Caisse centrale Desjardins.

Parmi plusieurs textes qui traitent des enjeux du patrimoine religieux québécois et de sa conversion, le projet de la transformation de l'église Saint-Gabriel à La Durantaye, dans la région de Bellechasse, est notamment présenté par le maire de la municipalité.



# Communications

## Sites Internet

Le site Internet du Conseil ([www.patrimoine-religieux.qc.ca](http://www.patrimoine-religieux.qc.ca)) présente l'information relative à l'organisme et à toutes les activités qu'il entreprend afin de remplir sa mission de protection et de mise en valeur du patrimoine religieux québécois. La majorité des visiteurs recherchent principalement des renseignements sur les inventaires, sur la mission et l'historique de l'organisme, sur l'aide financière à la restauration, ou encore, sur les activités de diffusion et les publications.

Le Conseil a mis en ligne la nouvelle plateforme du site Internet de l'Inventaire des lieux de culte du Québec ([www.lieuxdeculte.qc.ca](http://www.lieuxdeculte.qc.ca)). Après six ans, il apparaissait nécessaire de revoir cette plateforme afin qu'elle réponde mieux aux attentes des usagers. Ainsi, en plus de rafraîchir l'image graphique du site, des améliorations notables, tant sur le plan de la recherche (géopositionnement d'un établissement, à partir de son ancien nom ou encore selon qu'il est toujours en usage) que sur celui de la bonification des informations des fiches, qui présentent désormais dix images (au lieu de quatre). De plus, il est possible de consulter quelques biographies d'architectes.

L'Inventaire des lieux de culte du Québec constitue aujourd'hui une voie de connaissance exhaustive et inédite. Réalisé à l'échelle du Québec, il met en lumière la force d'un partenariat et d'un cadre d'entente entre le Conseil, ses tables de concertation régionales, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et l'ensemble de ses directions régionales.

## Bulletin d'information

Le bulletin d'information du Conseil est publié quatre fois l'an à 2500 exemplaires papiers et plus de 1500 envois électroniques. De plus, près de 500 téléchargements sont effectués sur le site au cours de l'année ([www.patrimoine-religieux.qc.ca](http://www.patrimoine-religieux.qc.ca), onglet « Publications »). Distribué aux membres et aux partenaires du Conseil, le bulletin se veut un outil d'information convivial et facile à consulter.



## Bannière

La bannière « Notre patrimoine religieux, c'est sacré! » identifie les projets de restauration qui bénéficient de l'aide financière du Conseil du patrimoine religieux du Québec et du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Le montant de la subvention est ajouté à la bannière lorsque cette aide financière est égale ou supérieure à 100 000 \$. Comme le stipule le protocole d'entente, cette bannière doit être installée de manière très visible sur l'édifice subventionné, pendant toute la durée des travaux.



## Financement

Le Conseil du patrimoine religieux du Québec tient à remercier les donateurs privés suivants :

### 1000 \$ ou plus

- Banque Nationale du Canada
- Caisse centrale Desjardins
- Succession Yvette Gagnon
- Œuvres Régis-Vernet
- Toitures R. Martin
- Ferblanterie G. M.
- Construction et rénovation Simon Lavoie

### Entre 500 et 1000 \$

- Girard Côté Bérubé Dion Architectes
- Paule Boutin Architecte
- Casavant Frères
- Juget-Sinclair
- Orgues Létourneau
- Ateliers Guilbault Bellavance Carignan
- Laliberté-Payment

### Entre 100 et 500 \$

- M<sup>me</sup> Claude Laurin
- M. François Goulet
- M. James Sweeny
- M. Lucien Bouchard
- M. Garth Bulmer
- M. Sylvain Gaudreault
- Beaupré Michaud et Associés Architectes
- Les Antoniennes de Marie
- Maçonnerie A.S.P. (2006)
- Caisse populaire Desjardins de Tracadèche

### Moins de 100 \$

- M<sup>me</sup> Marie Leblanc
- M. André Cousineau
- M. Bruno Decelles
- M. Joseph Baker
- M. Paul Constancis
- M. Robert Ascah
- M. Rolland L'Italien
- Marc Bouchard Architecte
- Fenêtre Métropole
- Œuvre David Déziel
- Paroisse Saint-Grégoire-le-Grand
- Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph

# Soutien à la restauration du patrimoine religieux

## Description

L'aide financière à la restauration du patrimoine religieux est accordée en vertu d'une entente conclue entre le Conseil du patrimoine religieux du Québec et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Cette mesure vise à soutenir financièrement les initiatives en vue de la restauration d'édifices du patrimoine religieux (volet 1) ainsi que du mobilier, des œuvres d'art et des orgues (volet 2) qu'ils renferment.

Depuis 1995, le gouvernement du Québec a investi 257 M\$ dans le financement des projets de restauration du patrimoine religieux. La participation gouvernementale a entraîné des investissements privés de près de 122 M\$, ce qui a permis du même souffle d'accroître la présence des édifices religieux patrimoniaux dans l'offre touristique québécoise.

Toutes les demandes d'aide financière sont traitées en conformité avec le processus de gestion établi par le Conseil. Elles doivent être soumises sur un formulaire prévu et fourni à cet effet, et être accompagnées d'un carnet de santé de l'immeuble. La sélection des nouveaux projets est établie en fonction des critères de priorité suivants :

- Intervenir sur les biens immobiliers qui sont protégés en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel, ou dont la valeur patrimoniale a été déclarée incontournable (A), exceptionnelle (B) ou supérieure (C) selon l'évaluation réalisée dans chacune des régions.
- Soutenir les projets de restauration dont les travaux concernent soit le gros œuvre (fondations, structure, toiture, maçonnerie, etc.), soit l'installation ou la mise aux normes des systèmes de sécurité.
- Viser une participation financière du milieu d'au moins 30 % dans l'ensemble de la réalisation de ces projets.

Les projets de restauration doivent être amorcés au plus tard six mois après l'annonce de la ministre, et se terminer dans les vingt-quatre mois de l'annonce.

Dans tous les cas, les projets subventionnés sont soumis à un processus de vérification interne pour s'assurer du respect des règles administratives et de la conformité des réclamations et des versements de subventions.

Chaque année, le Conseil, en collaboration avec les tables de concertation régionales, met à jour un plan triennal d'immobilisation comprenant les demandes d'aide financière pour les trois prochaines années.

## Répartition de l'aide financière

Pour l'année financière 2011-2012, le Conseil a contribué à des projets de restauration nécessitant une aide financière globale de 16 089 982 \$, permettant la réalisation de 94 projets de restauration d'édifices religieux patrimoniaux (volet 1) et de 9 projets de restauration de biens mobiliers, d'œuvres d'art et d'orgues (volet 2).

Au cours de la même période, 47 % des édifices religieux financés dans le cadre du programme possédaient un statut en vertu de la Loi sur les biens culturels ou une désignation de la Commission des lieux et des monuments historiques du Canada, pour un montant déboursé de 8 855 928 \$, soit 55 % de l'ensemble des investissements publics consentis.

Durant cette même année financière, le Conseil a emprunté deux tranches de 5 000 000\$ (49<sup>e</sup> et 51<sup>e</sup> sous-enveloppes) et une tranche de 4 376 944\$ (50<sup>e</sup> sous-enveloppe) auprès des institutions financières.

## Projets subventionnés

Au cours des derniers mois, l'action du Conseil a permis de restaurer plusieurs joyaux du patrimoine religieux québécois. En voici quelques exemples.

### Église Sainte-Cécile (Rimouski, Bas-Saint-Laurent)

#### Restauration du clocher et de la toiture

La paroisse Sainte-Cécile du Bic, érigée canoniquement en 1830, voit une première église se construire en 1850 avant qu'un incendie ne la ravage en 1890. L'église Sainte-Cécile actuelle est ensuite construite entre 1891 et 1892 selon les plans de l'architecte David Ouellet. Il s'agit de la première église érigée sur le site. Architecte et sculpteur de la région de Québec, Ouellet conserve l'aspect traditionnel du métier dans sa pratique, ce qui a un effet rassurant sur les entrepreneurs avec lesquels le clergé fait affaire et qui contribue à sa notoriété dans le milieu religieux hors des grands centres urbains.

Malgré sa vision traditionaliste du métier, Ouellet n'hésite pas à faire usage de textures variées et de contrastes de coloration dans son architecture. Le clocher était un des principaux éléments touchés par cet éclectisme. L'église Sainte-Cécile est remarquable par le jeu de pierres et par les pinacles présents au sommet de sa tour-clocher. Elle est l'une des églises monumentales qui a marqué le début du XX<sup>e</sup> siècle dans la région du Bas-Saint-Laurent.



Le décor intérieur est réalisé en 1899 par Ouellet qui exécute, en tant que sculpteur, les plans de l'architecte Georges Bouillon. Ce décor se démarque par son baldaquin, ses longues tribunes latérales et sa voûte finement ouvragée.

La restauration du clocher et de la toiture est réalisée en 2011 par Toitures R. Martin sous la supervision de Benoît Proulx, architecte au sein de la firme les Architectes Proulx et Savard. Les travaux incluent des réparations à plusieurs endroits de la toiture et du clocher, en plus du remplacement de plusieurs tôles.





© Lafond Côté architectes

## Église Saint-Augustin (Saint-Augustin-de-Woburn, Estrie)

### Restauration de l'enveloppe extérieure

La paroisse de Woburn est issue d'une mission de rapatriement des Canadiens-français, établie à la frontière avec le New Hampshire et le Maine dès 1880 et, initialement connue comme la Colonie de Channay. C'est en 1883 qu'une première chapelle y est érigée. En 1894, Woburn remplace Channay à titre de nom de la mission. Érigée canoniquement depuis 1903, mais fondée en 1898, la paroisse de Saint-Augustin de Woburn voit la première église paroissiale être construite en 1906 de l'autre côté de la rue de l'emplacement de l'église actuelle.

Sa taille insuffisante engendre la construction de l'église actuelle en 1923, selon les plans de l'architecte sherbrookoïse Louis-Napoléon Audet. La pratique professionnelle de celui-ci l'amène surtout à réaliser des bâtiments institutionnels, avec une spécialisation pour l'architecture religieuse. Audet a occupé la présidence de l'Association des architectes de la province de Québec en 1948 et la vice-présidence de l'Institut royal d'architecture du Canada en 1952.

À l'exception des fondations en pierre, l'église est entièrement conçue de bois. Le clocher, recouvert d'acier galvanisé dès l'origine, est implanté sur une petite tour carrée centrale au sommet d'un fronton régulier qui caractérise une pente de toit assez forte pour une église de région. Des petits frontons marquent les quatre coins de l'église.

Des travaux de restauration de l'enveloppe extérieure de l'église sont réalisés en 2011. Ces travaux sont réalisés par la firme Constructions générales Roy-Fontaine, sous la supervision de l'architecte Rémi L. Petit de la firme Ateliers Architecture.



© Ateliers Architecture

## Église Saint-Michel (Québec, Capitale-Nationale)

### Restauration de la maçonnerie

L'église Saint-Michel de Sillery est construite entre 1852 et 1854 selon les plans de l'architecte Goodlatte-Richardson Browne. L'érection canonique de la paroisse survient un an après la fin de la construction de l'église. Le décor intérieur et le clocher, respectivement conçus en 1866 et en 1881, sont l'œuvre de l'architecte de Québec Joseph-Ferdinand Peachy.

Browne, architecte d'origine irlandaise, œuvre principalement à Québec. Sa fibre irlandaise lui donne un penchant pour l'architecture religieuse médiévale. L'église Saint-Michel de Sillery s'inscrit dans le sillage des églises néo-gothiques anglaises du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle; elle est toutefois la première de tradition catholique dans la région de Québec à s'inscrire dans ce courant. Une tour-clocher centrale s'avance par rapport à la façade. Le grès et la pierre, dont la couleur sombre s'harmonise bien avec le style gothique, sont utilisés pour la construction de l'église.

Peachy est reconnu à Québec pour ses plans d'églises et ses décors intérieurs. Le décor intérieur gothique sobre et dépouillé de l'église Saint-Michel correspond à son architecture extérieure. Il est marqué par d'élégantes voûtes sur croisées d'ogives et par des ornements qui s'entrelacent jusqu'au sommet de la voûte. L'église possède 19 œuvres d'art classées en 1976. Elle fait également partie de l'arrondissement historique de Sillery, décrété par le gouvernement québécois en 1964.

Des travaux de restauration des contre-fenêtres et de remplacement de la toiture sont réalisés entre 2001 et 2008. Les travaux de restauration de la maçonnerie, qui visent notamment à réparer les joints fissurés et évidés et à réparer et remplacer la pierre, sont principalement réalisés à l'automne 2011 et à l'hiver 2012 par l'entrepreneur Briquetel sous la supervision de Mario Lafond, architecte de la firme Lafond Côté Architectes.



## Église Saint James United (Montréal)

### Restauration de la toiture

L'église Saint James United est le premier lieu de culte implanté sur ce site. Il s'agit toutefois du quatrième lieu de culte de la congrégation qui se nomme à l'origine Saint James Methodist, et le premier à l'extérieur du Vieux-Montréal. L'église, composée d'un lieu de culte et d'une salle communautaire, est construite entre 1887 et 1889 selon les plans de l'architecte Alexander Francis Dunlop. Saint James United est la seule église conçue par Dunlop, premier président de l'Institut royal d'architecture du Canada. Sa pratique repose sur un style néo-gothique d'esprit victorien et d'inspirations éclectiques.



© Paule Boutin, architecte

L'église est polychrome et sa façade présente un triple portail surmonté d'un fronton. Son architecture extérieure est inspirée des grandes cathédrales gothiques françaises, alors que son aménagement intérieur est lié au style « Akron » popularisé en seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Il reprend la forme d'un auditorium, avec une vaste tribune en forme de fer à cheval qui surmonte un plancher incliné. Le plafond bas est caractérisé par des arches en ogive.

Des commerces sont construits devant sa façade en 1926, un an après la fusion des communautés presbytérienne et congrégationniste pour former l'église Saint James United. La démolition de ces bâtiments en 2005 permet de dégager et de restaurer la façade de l'église. Elle est classée monument historique en 1980 par le gouvernement du Québec, et désignée lieu historique national en 1996 par le fédéral.

Des problèmes d'infiltration d'eau sont à l'origine des travaux de restauration de la toiture en ardoise. Les travaux, débutés à la fin de 2011 et complétés au printemps 2012, sont réalisés par l'entrepreneur Couverture Montréal-Nord et supervisés par Paule Boutin, architecte.

---

## Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal (Montréal)

### Restauration de l'orgue Beckerath

L'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal est le plus important sanctuaire en Amérique du Nord. La chapelle de frère André, conçue par ce dernier, occupe le site depuis 1904. Dalbé Viau et Alphonse Venne conçoivent la crypte en 1917. La basilique est conçue entre 1924 et 1967 grâce à l'intervention successive de plusieurs architectes. Dom Bellot conçoit le dôme de la basilique en 1938. Lucien Parent exécute les plans de la chapelle votive en 1949, et Gérard Notebaert met la touche finale à la décoration intérieure de la crypte et de la basilique suite aux dispositions promulguées par Vatican II. Les architectes Gilbert Moreau et Jean-Claude Leclerc participent également à la construction de l'édifice.



L'orgue de la basilique est conçu en 1958 et installé en 1960. Il est l'œuvre de Rudolf von Beckerath, facteur d'orgues à Hambourg. L'orgue de 32 pieds possède 78 jeux, 117 rangs et 5 811 tuyaux. Il s'impose au sein de la production organistique contemporaine, notamment grâce à la majesté de son plénum, la générosité de ses fonds et la splendeur de son grand-jeu. Le buffet mesure 44 pieds de largeur par 60 pieds de hauteur. Le poids de l'orgue, de plus de 40 tonnes, en fait l'un des plus imposants instruments à traction mécanique au monde. L'Oratoire Saint-Joseph est protégé en vertu de sa localisation au sein de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal, décrété en 2005, et du site du patrimoine du Mont-Royal, constitué en 1987.

Les travaux de restauration de l'orgue s'étendent de l'automne 2011 au printemps 2012 et sont réalisés par Juget-Sinclair Facteurs d'orgues. Les principaux travaux réalisés sur l'orgue Beckerath sont les suivants : nettoyage et restauration de la tuyauterie, mécaniques de notes, tirage de jeux et console, restauration des sommiers, égalisation et accord.

© Juget-Sinclair Facteurs d'orgues





© Jean-Claude Gauthier, architecte

## Presbytère de l'église Saint-François-Xavier (Îles-de-la-Madeleine, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine)

### Consolidation des fondations

L'église qui sied actuellement sur le site religieux de la paroisse Saint-François-Xavier-de-Bassin est construite entre 1937 et 1939 selon les plans de Jos E. Harris, architecte de Charlottetown.

Elle est la seconde à y être érigée, après celle construite en 1873. Le presbytère, qui se trouve à l'arrière de l'église, est conçu en 1886 par l'architecte James-William Sullivan.

D'inspiration néoromane, l'église Saint-François-Xavier possède une architecture qui se démarque des constructions religieuses de la région par sa monumentalité, tout en y référant grâce aux matériaux utilisés. Les deux tours carrées massives, le triple portail d'entrée ainsi que les fenêtres cintrées jumelées rappellent le style néoroman. Les deux clochers en façade constituent un facteur de différenciation par rapport à l'architecture religieuse madelinienne, alors que le parement en bardeau de bois peint blanc tend à rapprocher l'église Saint-François-Xavier de l'architecture religieuse et domestique des îles. L'intérieur est de style néoroman, mais d'importantes transformations réalisées au milieu du XX<sup>e</sup> siècle ont banalisé le chœur.

En compagnie du cimetière et du presbytère, le site de l'église Saint-François-Xavier constitue un ensemble religieux présentant une valeur patrimoniale significative. L'unité entre l'église et le presbytère est assez forte, alors qu'ils possèdent tous deux une toiture rouge et une enveloppe de bardeau peint blanc. En 2006, l'église et le presbytère Saint-François-Xavier sont cités comme monument historique par la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine.

Les travaux réalisés en 2011 ont permis de consolider les fondations du presbytère en améliorant son étanchéité par la mise en place d'une membrane. Les travaux sont réalisés par l'entrepreneur Toitures des Îles, sous la supervision de Jean-Claude Gauthier architecte.

## Église Saint-Victor (Saint-Victor, Chaudière-Appalaches)

### Restauration des portes, des fenêtres et de la maçonnerie

Érigée en 1852, la paroisse de Saint-Victor de Beauce voit une première église être édifée dès 1855. Incendiée en 1897, l'église Saint-Victor est reconstruite entre 1897 et 1899 sur le même site, telle que nous la voyons aujourd'hui. Les architectes de renom Georges-Émile Tanguay et David Ouellet conçoivent les plans de l'église. Tanguay dresse les plans de l'extérieur de l'église, alors que Ouellet se charge de l'exécution de son intérieur.

L'église Saint-Victor constitue l'une des rares réalisations de Tanguay dans la région, lui qui œuvre principalement à Québec. Sa pratique établit de nombreuses références au passé, en ligne avec le style éclectique qui se développe. Ouellet est un architecte et sculpteur qui concentre son œuvre sur l'architecture religieuse à l'extérieur des grands centres urbains. Il se distingue de Tanguay en orientant sa pratique vers le lien qui unit traditionnellement l'architecte et l'artisan.

L'éclectisme qui marque l'église Saint-Victor se fait par la juxtaposition du vocabulaire architectural classique et d'une liberté dans sa composition. La monumentalité de l'église se traduit par la tour-clocher demi-hors-œuvre et par les tourelles d'angle coiffées de clochetons. L'église Saint-Victor se veut représentative de l'architecture religieuse produite au tournant du XX<sup>e</sup> siècle. L'église possède le statut de monument historique, cité depuis 2007.

Les travaux réalisés en 2011 sont la réfection des joints de maçonnerie ainsi que la restauration des fenêtres et des portes de l'église et de la sacristie. Les travaux ont été effectués par Maçonnerie Dynamique, selon les plans de l'architecte Gilles Duchesneau.



© Gilles Duchesneau, architecte

## Église Sainte-Anne-des-Plaines (Sainte-Anne-des-Plaines, Laurentides)

### Restauration de la maçonnerie et des clochers



© Beaupré Michaud et Associés, Architectes

L'église actuelle est la seconde à prendre place sur ce site de la paroisse érigée en 1787. Elle est construite entre 1899 et 1902 selon les plans de l'architecte Joseph Venne. Cette église est conçue dans l'optique d'en faire un lieu de pèlerinage pour les paroisses du nord. Elle s'inscrit dans un groupe de bâtiments institutionnels dont la volumétrie monumentale et la qualité architecturale créent un fort impact sur le paysage.

L'église Sainte-Anne-des-Plaines est liée à l'architecture éclectique qui prévaut au tournant du XX<sup>e</sup> siècle. Elle se positionne dans la pratique de Venne comme l'une des premières églises qu'il réalise seul, suite à la dissolution de la firme Perrault, Mesnard et Venne en 1895. Elle caractérise également sa pratique avant 1900, année où il part en Europe pour peaufiner ses connaissances. L'église Sainte-Anne-des-Plaines se démarque également au sein de l'architecture religieuse de la région grâce à l'élaboration du couronnement de sa façade. Celle-ci est de forme pyramidale et ses clochers et clochetons sont ornés de bulbes.

Les modulations des tribunes et l'interpénétration d'arcs en plein cintre et ogivaux démontrent l'élaboration de l'architecture intérieure. D'importants travaux de restauration sont réalisés en perspective des fêtes du 200<sup>e</sup> anniversaire de la paroisse en 1987. L'église Sainte-Anne-des-Plaines est citée comme monument historique en 2004.

Les travaux de restauration sont exécutés au printemps 2012 par le Groupe Atwill Morin, et supervisés par la firme Beaupré Michaud et Associés, Architectes. Les travaux sur les clochers font suite à la détérioration des joints de mortier de l'intérieur des clochers.

---

## Église Saint-Paul (Saint-Paul-d'Abbotsford, Montérégie)

### Restauration de la toiture



© Paule Boutin, architecte

L'érection de l'église anglicane Saint-Paul s'inscrit dans le contexte migratoire d'une population anglaise vers le sud du Québec, en provenance des États-Unis, au début du XIX<sup>e</sup> siècle. De nombreuses églises y sont alors construites à cette époque pour desservir cette population croissante. L'église anglicane Saint-Paul fait partie de ce mouvement grâce à la formation de la congrégation religieuse en 1820.

L'église, construite en 1822 et consacrée en 1833, est édifiée par les paroissiens sous la supervision de l'entrepreneur Samuel Bullock. La facture très simple du bâtiment évoque les églises protestantes rurales de la Nouvelle-Angleterre, avec son enveloppe recouverte de lattes de bois peintes en blanc. La proportion et la forme des ouvertures s'inspirent en partie du style néoclassique.

Le clocher, auparavant situé au-dessus du chœur, est retiré en 1864 et repositionné à l'avant du bâtiment grâce à la construction du porche et de la tour-clocher. Le décor intérieur est réalisé en 1878 par la firme Hutchinson and Steele. Un orgue Warren, classé comme œuvre d'art en 2004 par le gouvernement québécois, est installé dans l'église en 1873. Au même moment, on classe comme site historique l'ensemble religieux de Saint-Paul-d'Abbotsford, constitué de l'église anglicane Saint-Paul, de son cimetière, du presbytère et de la salle paroissiale adjacents ainsi que de l'église Abbotsford United et de son cimetière.

Les travaux, exécutés au printemps 2012 par l'entreprise Couverture Montréal-Nord sous la supervision de l'architecte Paule Boutin, visent à installer une nouvelle couverture en tôle « à la canadienne » sur le toit de la nef et du sanctuaire de l'église.

## Église Saint-Christophe-d'Arthabaska

### Restauration du parvis

La paroisse de Saint-Christophe-d'Arthabaska est érigée canoniquement en 1851. Deux chapelles sont construites avant que l'église actuelle ne voie le jour, dont une sur le site même de l'église actuelle. L'église Saint-Christophe-d'Arthabaska est construite entre 1873 et 1875 selon les plans de l'architecte Joseph-Ferdinand Peachy. Le décor intérieur est pour sa part conçu par les architectes Maurice Perrault et Albert Mesnard.

Peachy, un architecte de renom à Québec a travaillé auprès de Charles Baillairgé. Malgré une production diversifiée, sa réputation est en bonne partie due à sa pratique architecturale religieuse. L'église Saint-Christophe-d'Arthabaska démontre bien le nouveau type d'architecture religieuse adapté au milieu rural et mis en forme par Peachy. L'architecture extérieure du bâtiment est relativement sobre tout en présentant une composition symétrique avec un avancement du corps central et deux tours octogonales surmontées de clochetons aux angles. Le décor peint de la voûte ornemente l'intérieur. L'église est classée monument historique en 2001 par le gouvernement provincial, et le site religieux, qui comprend le cimetière, l'église, le presbytère, la maison du sacristain et deux monuments, est constitué en site du patrimoine en 2006 par la municipalité.

La détérioration du parvis de l'église se traduit par le décalage des dalles du parvis et de l'escalier et par les garde-corps qui s'inclinent vers l'extérieur. La restauration du parvis est ainsi réalisée à la fin de l'année 2011 et au début de 2012 par la firme Maçonnerie Desrosiers de l'Estrie, sous la supervision d'Alain Côté, architecte au sein de la firme Lemay-Côté Architectes.



© Lemay-Côté architectes

# Listes des projets subventionnés

## Projets 2011-2012

### Volet 1 – Restauration des biens immobiliers

RÉGION ADMINISTRATIVE	ÉDIFICE	MUNICIPALITÉ	TRADITION RELIGIEUSE	VALEUR PATRIMONIALE	STATUT JURIDIQUE	SUBVENTION	DESCRIPTION DES TRAVAUX
Bas-Saint-Laurent	Église Saint-Clément	Saint-Clément	Catholique	Supérieure (C)		107 589 \$	Restauration de la cheminée et des portes.
Bas-Saint-Laurent	Église Saint-Simon	Saint-Simon	Catholique	Supérieure (C)		106 085 \$	Restauration de la ferblanterie et des fenêtres.
Bas-Saint-Laurent	Archevêché de Rimouski	Rimouski	Catholique		MHCi	44 800 \$	Réfection du système de gicleurs.
Bas-Saint-Laurent	Église Sainte-Cécile	Le Bic	Catholique	Exceptionnelle (B)		437 500 \$	Restauration de la maçonnerie. Installation d'un système de gicleurs.
Bas-Saint-Laurent	Presbytère Sainte-Luce	Sainte-Luce	Catholique		SPCo	145 600 \$	Rejointoiement de maçonnerie. Restauration des portes et des fenêtres. Peinture de la toiture et des galeries.
Saguenay-Lac-Saint-Jean	Église Notre-Dame-de-l'Assomption	Hébertville	Catholique	Exceptionnelle (B)		10 500 \$	Consolidation de la structure de l'église.
Saguenay-Lac-Saint-Jean	Église Sainte-Thérèse	Saguenay	Catholique	Supérieure (C)	SPCo	210 000 \$	Restauration de la toiture.
Saguenay-Lac-Saint-Jean	Chapelle du Grand Séminaire	Saguenay	Catholique			36 680 \$	Isolation de l'entretoit de la chapelle.
Saguenay-Lac-Saint-Jean	Église Saint-Félicien	Saint-Félicien	Catholique	Supérieure (C)		31 771 \$	Réfection du système de protection incendie.
Saguenay-Lac-Saint-Jean	Maison-mère des Antoniennes de Marie	Saguenay	Catholique			22 795 \$	Restauration de la galerie avant.
Saguenay-Lac-Saint-Jean	Chapelle Saint-Antoine-de-Padoue	Lac-Bouchette	Catholique	Incontournable (A)	MHC, OAC	15 601 \$	Restauration du revêtement extérieur en bois.
Capitale-Nationale	Basilique Sainte-Anne-de-Beaupré	Sainte-Anne-de-Beaupré	Catholique	Incontournable (A)	MHCi	781 735 \$	Restauration des escaliers, du parvis et de la toiture.
Capitale-Nationale	Église La-Nativité-de-Notre-Dame	Québec	Catholique	Exceptionnelle (B)	AHD	394 674 \$	Consolidation des fondations des clochers. Rejointoiement de la maçonnerie.
Capitale-Nationale	Presbytère Sainte-Famille	Cap-Santé	Catholique	Incontournable (A)	SHC	63 644 \$	Restauration de la toiture et des fenêtres.
Capitale-Nationale	Église Saint-Charles-Borromée	Québec	Catholique	Incontournable (A)	MHC, AHD	99 446 \$	Restauration du crépi et des fenêtres.

## Volet 1 – Restauration des biens immobiliers (suite)

RÉGION ADMINISTRATIVE	ÉDIFICE	MUNICIPALITÉ	TRADITION RELIGIEUSE	VALEUR PATRIMONIALE	STATUT JURIDIQUE	SUBVENTION	DESCRIPTION DES TRAVAUX
Capitale-Nationale	Basilique-Cathédrale Notre-Dame	Québec	Catholique	Incontournable (A)	MLHC, AHD	71 667 \$	Restauration de la maçonnerie de la rue Buade, de la tribune de l'orgue et de la cheminée du presbytère.
Capitale-Nationale	Évêché de l'église anglicane	Québec	Anglicane		AHD	53 404 \$	Ventilation de l'entree. Restauration de la toiture, des maçonnerie de brique et des fenêtres.
Capitale-Nationale	Église Sainte-Agnès	La Malbaie	Catholique	Supérieure (C)	MHC	297 542 \$	Restauration de la toiture.
Capitale-Nationale	Église Sacré-Cœur-de-Jésus	La Malbaie	Catholique	Supérieure (C)		29 956 \$	Restauration des fenêtres.
Capitale-Nationale	Église Saint-François-de-Sales	Neuveville	Catholique	Exceptionnelle (B)	OAC, AP	79 822 \$	Consolidation de la charpente de la toiture. Restauration des portes, des fenêtres et de la galerie de la sacristie.
Capitale-Nationale	Église Saint John the Evangelist	Portneuf	Anglicane	Supérieure (C)		15 726 \$	Restauration du clocher.
Capitale-Nationale	Église Saint-Sauveur	Québec	Catholique	Exceptionnelle (B)		46 417 \$	Réfection du système de gicleurs.
Capitale-Nationale	Église Saint-Roch	Québec	Catholique	Exceptionnelle (B)		207 332 \$	Restauration de la maçonnerie du transept et des parvis latéraux.
Capitale-Nationale	Église Notre-Dame-de-la-Garde	Québec	Catholique	Supérieure (C)		87 312 \$	Restauration de la toiture.
Capitale-Nationale	Église Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	Catholique	Supérieure (C)		83 552 \$	Restauration de la maçonnerie de brique, des portes et des fenêtres.
Capitale-Nationale	Église Saint-Louis-de-Courville	Québec	Catholique	Supérieure (C)	AHD	89 697 \$	Restauration de la maçonnerie. Réfection du plancher et des supports des cloches. Drainage des fondations de la sacristie.
Capitale-Nationale	Église Sainte-Angèle-de-Saint-Malo	Québec	Catholique	Supérieure (C)		60 705 \$	Restauration de la maçonnerie et des fenêtres du clocher. Réfection du plancher des cloches et de la toiture de cuivre.
Mauricie	Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap	Trois-Rivières	Catholique	Incontournable (A)		59 785 \$	Restauration des fenêtres de bois de la chapelle et de la sacristie. Restauration des portes de la chapelle.
Mauricie	Cathédrale L'Assomption	Trois-Rivières	Catholique	Incontournable (A)		20 095 \$	Rejointoiement de la maçonnerie du pignon central du côté de la rue Royale.

## Volet 1 – Restauration des biens immobiliers (suite)

RÉGION ADMINISTRATIVE	ÉDIFICE	MUNICIPALITÉ	TRADITION RELIGIEUSE	VALEUR PATRIMONIALE	STATUT JURIDIQUE	SUBVENTION	DESCRIPTION DES TRAVAUX
Mauricie	Église Saint-Joseph	Maskinongé	Catholique	Supérieure (C)	OAC	25 763 \$	Réfection du système électrique. Installation d'un système d'alarme incendie.
Mauricie	Église Sainte-Anne	Sainte-Anne-de-la-Pérade	Catholique	Incontournable (A)		36 578 \$	Restauration des portes, des fenêtres et du parvis. Installation d'un paratonnerre.
Mauricie	Église Notre-Dame-de-la-Présentation	Shawinigan	Catholique	Exceptionnelle (B)	OAC	24 556 \$	Restauration des fenêtres et du clocher.
Mauricie	Église Sainte-Thècle	Sainte-Thècle	Catholique	Exceptionnelle (B)		78 774 \$	Restauration de la maçonnerie du clocher et de la façade. Peinture de la toiture.
Mauricie	Église Saint-Prosper	Saint-Prosper	Catholique	Exceptionnelle (B)		22 400 \$	Restauration du parvis.
Estrie	Église Saint-Georges	Saint-Georges-de-Windsor	Catholique	Exceptionnelle (B)		98 000 \$	Restauration de la maçonnerie.
Estrie	Cathédrale Saint-Michel	Sherbrooke	Catholique			157 500 \$	Restauration de la maçonnerie et des fenêtres de la partie basse de la cathédrale.
Estrie	Church of the Epiphany	Barnston-Ouest	Anglicane	Exceptionnelle (B)		152 600 \$	Restauration de la toiture, du clocher, du revêtement extérieur en bois et des fenêtres.
Estrie	Église Saint-Pierre	La Patrie	Catholique	Exceptionnelle (B)		101 455 \$	Restauration de la toiture et du muret en façade.
Estrie	Église Saint-Philippe	Windsor	Catholique	Supérieure (C)		543 130 \$	Restauration de la ferblanterie, du plancher des cloches, des clochetons, de la maçonnerie et de la toiture de la sacristie.
Montréal	Église Saint George	Montréal	Anglicane	Incontournable (A)	LHND	105 000 \$	Restauration de la maçonnerie du contre-fort du portique d'entrée.
Montréal	Maison-mère des religieuses Hospitalières de Saint-Joseph	Montréal	Catholique	Incontournable (A)	AHND	168 000 \$	Restauration des fenêtres du dôme de la chapelle.
Montréal	Cathédrale Marie-Reine-du-Monde	Montréal	Catholique	Incontournable (A)	LHND	490 000 \$	Restauration des boiseries dans la partie inférieure du dôme et des corniches. Restauration des vitraux.
Montréal	Église Saint-Pierre-Apôtre	Montréal	Catholique	Incontournable (A)	SHC	144 690 \$	Restauration des vitraux de Guido Nincheri.
Montréal	Basilique Saint-Patrick	Montréal	Catholique	Incontournable (A)	MHC, LHND	560 000 \$	Restauration des clochetons et de la cheminée.
Montréal	Église Saint James	Montréal	Église Unie	Incontournable (A)	MHC, LHND	560 000 \$	Restauration de la toiture de la nef et du sanctuaire.
Montréal	Église Saint John the Evangelist	Montréal	Anglicane	Exceptionnelle (B)		20 300 \$	Restauration des vitraux et de la rosace.

## Volet 1 – Restauration des biens immobiliers (suite)

RÉGION ADMINISTRATIVE	ÉDIFICE	MUNICIPALITÉ	TRADITION RELIGIEUSE	VALEUR PATRIMONIALE	STATUT JURIDIQUE	SUBVENTION	DESCRIPTION DES TRAVAUX
Montréal	Église Saint-Jean-Baptiste	Montréal	Catholique	Exceptionnelle (B)	SPCo	280 000 \$	Restauration de la toiture.
Montréal	Église Le Gesù	Montréal	Catholique	Exceptionnelle (B)	MHR	87 500 \$	Restauration de la maçonnerie.
Montréal	Église Notre-Dame-de-la-Défense	Montréal	Catholique	Exceptionnelle (B)	LHND	210 000 \$	Restauration de la toiture.
Montréal	Église Immaculée-Conception	Montréal	Catholique	Supérieure (C)	OAR	245 000 \$	Restauration de la toiture.
Montréal	Église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	Montréal	Catholique	Supérieure (C)		140 000 \$	Restauration de la toiture.
Montréal	Église Saint-Ambroise	Montréal	Catholique	Supérieure (C)		157 500 \$	Consolidation de la structure du clocher.
Montréal	Église Saint-Enfant-Jésus (Pointe-aux-Trembles)	Montréal	Catholique	Supérieure (C)		35 000 \$	Restauration du parvis et de la maçonnerie.
Montréal	Église Saint-Irénée	Montréal	Catholique	Supérieure (C)		35 000 \$	Restauration de la corniche et des toitures.
Montréal	Église Ascension of our Lord	Westmount	Catholique	Supérieure (C)		98 000 \$	Restauration de la maçonnerie du clocher, des tourelles, des contreforts et du parvis.
Outaouais	Maison du gardien du cimetière Notre-Dame	Gatineau	Catholique			163 800 \$	Restauration de la toiture, de la maçonnerie et des fenêtres.
Outaouais	Église Saint-François-de-Sales	Gatineau	Catholique	Exceptionnelle (B)	SPCo	54 600 \$	Ventilation et isolation de l'entretoit.
Outaouais	Église Saint John	Thorne	Luthérienne	Supérieure (C)		14 000 \$	Restauration des fenêtres. Réfection du système électrique.
Abitibi-Témiscamingue	Mission Saint-Bruno	Rapide-Danseur	Catholique	Exceptionnelle (B)	SHC	34 300 \$	Consolidation de la structure de la tribune.
Abitibi-Témiscamingue	Église Notre-Dame-du-Mont-Carmel	Fugèreville	Catholique	Exceptionnelle (B)	MHCi	73 083 \$	Restauration de la toiture et du revêtement extérieur en bois.
Côte-Nord	Église Saint-Marcellin	Les Escoumins	Catholique	Supérieure (C)		196 000 \$	Restauration de la maçonnerie et des fenêtres.
Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine	Cathédrale Christ-Roi	Gaspé	Catholique		MHR	316 793 \$	Restauration du revêtement extérieur en bois, du crépi, des portes et des fenêtres.
Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine	Église Sainte-Anne-des-Monts	Sainte-Anne-des-Monts	Catholique	Supérieure (C)	MHCi	161 000 \$	Restauration de la toiture.
Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine	Presbytère Saint-François-Xavier	Bassin	Catholique		MHCi	88 648 \$	Restauration de la toiture.
Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine	Église Saint-Dominique	Newport	Catholique	Exceptionnelle (B)		74 193 \$	Restauration de la toiture.
Chaudière-Appalaches	Église Le Sacré-Cœur-de-Jésus	East Broughton	Catholique	Exceptionnelle (B)		259 146 \$	Installation d'un système de gicleurs.
Chaudière-Appalaches	Église Saint-Raphaël	Saint-Raphaël	Catholique	Supérieure (C)		30 795 \$	Restauration des fenêtres.

## Volet 1 – Restauration des biens immobiliers (suite)

RÉGION ADMINISTRATIVE	ÉDIFICE	MUNICIPALITÉ	TRADITION RELIGIEUSE	VALEUR PATRIMONIALE	STATUT JURIDIQUE	SUBVENTION	DESCRIPTION DES TRAVAUX
Chaudière-Appalaches	Église Saint-François-de-Sales	Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud	Catholique	Supérieure (C)	SHC	297 835 \$	Restauration de la toiture de la sacristie, du parvis et des fenêtres. Installation d'un accès pour personnes à mobilité réduite.
Chaudière-Appalaches	Église La Sainte-Croix	Sainte-Croix	Catholique	Exceptionnelle (B)		251 962 \$	Restauration des portes, des fenêtres et de la maçonnerie.
Chaudière-Appalaches	Église Saint-Cyrille	Saint-Cyrille	Catholique	Exceptionnelle (B)		205 069 \$	Restauration des fenêtres.
Chaudière-Appalaches	Église Saint-Frédéric	Saint-Frédéric	Catholique	Supérieure (C)		219 597 \$	Restauration de la maçonnerie, des fenêtres et du plancher des cloches.
Chaudière-Appalaches	Église Saint-Éphrem	Saint-Éphrem	Catholique	Supérieure (C)	MHCi	87 678 \$	Restauration de la maçonnerie et du plancher des cloches.
Lanaudière	Église Saint-Norbert	Saint-Norbert	Catholique	Exceptionnelle(B)		241 500 \$	Restauration des portes et des fenêtres. Installation d'un système de protection incendie.
Lanaudière	Église Saint-Jacques	Saint-Jacques de Montcalm	Catholique	Exceptionnelle (B)		79 800 \$	Restauration du parvis. Installation d'un système de paratonnerre.
Laurentides	Église L'Annonciation	Oka	Catholique	Incontournable (A)	OAC	530 055 \$	Restauration de la toiture en tôle à baguette.
Laurentides	Église Sainte-Thérèse-d'Avila	Sainte-Thérèse	Catholique	Supérieure (C)	MHCi	140 000 \$	Restauration partielle de la toiture.
Laurentides	Église Saint-Philippe	Brownsburg-Chatham	Catholique	Supérieure (C)		105 000 \$	Restauration du parvis. Installation d'un accès pour personnes à mobilité réduite.
Laurentides	Église Sainte-Anne-des-Plaines	Sainte-Anne-des-Plaines	Catholique	Exceptionnelle (B)	MHCi	350 000 \$	Restauration des fenêtres.
Montérégie	Église La-Présentation-de-la-Sainte-Vierge	La Présentation	Catholique	Incontournable (A)	MHC, SHC, OAC	105 000 \$	Restauration des rosaces, des portes et des fenêtres.
Montérégie	Église Saint-Athanase	Saint-Jean-sur-Richelieu	Catholique	Supérieure (C)		507 500 \$	Restauration de la toiture.
Montérégie	Basilique Sainte-Anne	Varenes	Catholique	Incontournable (A)		600 000 \$	Restauration de la toiture, de la maçonnerie, des portes et des fenêtres.
Montérégie	Cocathédrale Saint-Antoine-de-Padoue	Longueuil	Catholique	Incontournable (A)	MHR, SPCo	252 000 \$	Consolidation du plâtre intérieur du plafond et des murs.
Montérégie	Église Sainte-Jeanne-de-Chantal	Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	Catholique	Exceptionnelle (B)	MHC	140 000 \$	Restauration de la maçonnerie.
Montérégie	Église Immaculée-Conception	Saint-Ours	Catholique	Supérieure (C)		94 500 \$	Restauration des portes, des fenêtres et des toitures. Ventilation du vide sanitaire.

## Volet 1 – Restauration des biens immobiliers (suite)

RÉGION ADMINISTRATIVE	ÉDIFICE	MUNICIPALITÉ	TRADITION RELIGIEUSE	VALEUR PATRIMONIALE	STATUT JURIDIQUE	SUBVENTION	DESCRIPTION DES TRAVAUX
Montérégie	Église Saint-Isidore	Saint-Isidore	Catholique	Exceptionnelle (B)		115 500 \$	Restauration des fenêtres.
Montérégie	Église Granby United	Granby	Église Unie	Supérieure (C)		112 000 \$	Restauration du revêtement extérieur en bois et des fenêtres. Installation d'un système d'alarme incendie.
Montérégie	Cathédrale Saint-Hyacinthe-le-Confesseur	Saint-Hyacinthe	Catholique	Supérieure (C)		74 200 \$	Restauration de la toiture et de la maçonnerie. Installation d'un paratonnerre.
Montérégie	Église Sainte-Anne	Sainte-Anne-de-Sorel	Catholique	Supérieure (C)	OAC	123 900 \$	Restauration de la maçonnerie et de la toiture.
Montérégie	Église Saint-Sébastien	Saint-Sébastien	Catholique	Supérieure (C)		74 200 \$	Restauration de la toiture, du clocher et des fenêtres.
Montérégie	Presbytère Saint-Michel	Vaudreuil-Dorion	Catholique			261 000 \$	Restauration de la toiture.
Centre-du-Québec	Église Saint-Christophe-d'Arthabaska	Victoriaville	Catholique	Incontournable (A)	MHC	350 000 \$	Restauration du mur de soutènement.
Centre-du-Québec	Église Saint-Edouard de Gentilly	Bécancour	Catholique	Exceptionnel (B)	MHC, AP	125 840 \$	Consolidation des fondations du clocher. Restauration du parvis.
Centre-du-Québec	Église Saint-Frédéric	Drummondville	Catholique	Exceptionnelle (B)	SPCo	99 260 \$	Restauration des portes. Réfection du système électrique.
Centre-du-Québec	Église Saint-Léonard	Saint-Léonard-d'Aston	Catholique	Supérieure (C)		126 490 \$	Restauration de la maçonnerie, des fenêtres et de la galerie.
<b>Total Volet 1</b>						<b>15 424 422 \$</b>	

## Volet 2

### Restauration des biens mobiliers, des œuvres d'art et des orgues

RÉGION ADMINISTRATIVE	ÉDIFICE	MUNICIPALITÉ	TRADITION RELIGIEUSE	VALEUR PATRIMONIALE	STATUT JURIDIQUE	SUBVENTION	DESCRIPTION DES TRAVAUX
Capitale-Nationale	Église Chalmers Wesley	Québec	Église Unie	Incontournable (A)	AHD	92 760 \$	Restauration de l'orgue Casavant Frères, Opus 506, 1912 (Warren, 1890).
Capitale-Nationale	Église Saint-Augustin	Saint-Augustin-de-Desmaures	Catholique	Exceptionnelle (B)	OAC	169 655 \$	Restauration du monument du Sacré-Cœur.
Capitale-Nationale	Église Saint-François-de-Sales	Neuville	Catholique	Exceptionnelle (B)	OAC, AP	8 790 \$	Restauration de l'orgue Casavant Frères, Opus 2231, 1954 (Napoléon Déry, 1885).
Montréal	Église Westmount Seventh Day Adventist	Westmount	Adventiste du 7e jour	Supérieure (C)		119 125 \$	Restauration de l'orgue Casavant Frères, opus 581, 1914.
Bas-Saint-Laurent	Église Saint-Pierre-du-Lac	Val-Brillant	Catholique	Supérieure (C)		38 185 \$	Restauration de l'orgue Casavant Frères, opus 505, 1913.
Mauricie	Église Saint-Pierre	Shawinigan	Catholique	Supérieure (C)		189 520 \$	Restauration du décor peint du chœur réalisé par Guido Nincheri.
Capitale-Nationale	Église Saint-Charles-Borromée	Québec	Catholique	Incontournable (A)	MHC	2 225 \$	Restauration de deux toiles de Ludger Ruelland.
Capitale-Nationale	Église Saint-Félix	Québec	Catholique	Exceptionnelle (B)		40 935 \$	Restauration d'éléments du décor peint.
Montréal	Grand Séminaire de Montréal	Montréal	Catholique		SHC	4 365 \$	Restauration du portrait de François-Auguste Magon de Terlaye.
<b>Volet 2</b>						<b>665 560 \$</b>	
<b>Total 2011-2012</b>						<b>16 089 982 \$</b>	

**LÉGENDE :**

AHD : Arrondissement historique désigné  
 AHND : Arrondissement historique et naturel désigné  
 AP : Aire de protection  
 LHND : Lieu historique national désigné  
 MHC : Monument historique classé  
 MHR : Monument historique reconnu

MHCI : Monument historique cité  
 OAC : Œuvre d'art classée  
 OMAC : Objet mobilier artistique classé  
 SHC : Site historique classé  
 SPCO : Site du patrimoine constitué

# Annexes

## Conseil d'administration

M. Michel Lavoie*	Président
M. Jean-François Royal*	Vice-président
M. Rémy Gagnon*	Trésorier
M. Marc Lacasse*	Secrétaire
M <sup>me</sup> Josée Grandmont*	
M. Pierre Bacon	
M. Denis Charpentier	
M. Mario Dufour	
M. Christian Émond	
M. Jean-Marie Fallu	
M <sup>me</sup> Murielle Gagnon	
M <sup>me</sup> Carole Garceau	
M. Christopher Jackson	
M. Richard Perron	
M <sup>me</sup> Marie Roy	
M. James Sweeny	
M <sup>me</sup> Caroline Tanguay	
M. Éric Vaillancourt	

\* Membres du comité exécutif.

## Ressources humaines

M. Jocelyn Groulx	Directeur
M <sup>me</sup> Hélène Petit	Adjointe à la direction
M <sup>me</sup> Marie-Claude Ravary	Chargée de projets
M. Denis Boucher	Chargé de projets
M. Mathieu Pomerleau	Agent de recherche
M. Samuel Mathieu	Agent de recherche
M <sup>me</sup> Anne-Gisèle Bossé April	Stagiaire

# Liste des membres

## TABLES DE CONCERTATION RÉGIONALES

### Montréal (1)

M <sup>me</sup> Caroline Tanguay	
M. Peter Harper	Présidente
M <sup>me</sup> Caroline Clermont	Vice-président
M. Robert Allard	Secrétaire
M. Claude Brissette	
M. Germain Casavant	
M <sup>me</sup> Lucille Côté	
M <sup>me</sup> Danielle Dubois	
M <sup>me</sup> Isabelle Dumas	
M. Clarence Epstein	
M <sup>me</sup> Madeleine Forget	
M. Paul-Émile Guilbert	
M. Jean-Eudes Guy	
M. Paul Kennington	
M. Jean-Jacques Martin	
M. Jacques Parenteau	

### Québec-Chaudière-Appalaches (2A - 2B)

M. Rémy Gagnon	Président
M. Claude Reny	Secrétaire
M. Hugh Bignell	
M. Marc-André Bluteau	
M. Pierre-André Corriveau	
M <sup>me</sup> Marie-Claude Demers	
M. Gilles Dupuis	
M <sup>me</sup> Marie-Andrée Fortier	
M <sup>me</sup> Karine Garcia	
M. Grant D. McConnell	
M. Claude Lepage	
M. James Sweeny	
M. Yvan Thériault	

### Bas-Saint-Laurent (3A)

M. Michel Lavoie	Président
M. Yvan Thériault	Vice-président
M. Stéphane Pineault	Secrétaire
M <sup>me</sup> Amélie Brière	
M <sup>me</sup> Nadia Fillion	
M. Frédérick Lagacé	
M. Alain Lévesque	
M. Paul-Louis Martin	
M <sup>me</sup> Mélanie Milot	
M. Euchariste Morin	
M. James Sweeny	

### Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (3B)

M. Ghislain Arsenault	Président
M. Georges-Henri Coulombe	Vice-président
M <sup>me</sup> Gisèle Huard	Secrétaire
M. Pascal Alain	
M. Rosaire Arseneau	
M. Jean-Marie Fallu	
M. Gilles Lavoie	
M <sup>me</sup> Maryse Nicole	
M. William Sullivan	
M. James Sweeny	
M. Rémi Thibault	

### Saguenay-Lac-Saint-Jean (4A)

M. Richard Perron	Président
Mme Lucie Royer	Vice-présidente
Mme Esther Chouinard	
M. Jean-Eudes Fortin	
M. Gaston Gagnon	
M. Alexandre Garon	
M. Marcel Gauthier	
M. David Stephens	
M. Gaston Vallée	

**Côte-Nord (4B)**

M. Christian Émond                      Président  
 M. Normand Boudreau  
 M. Stephen Kohner  
 M. Antonio Laflamme  
 M. Pierre Michaud  
 M<sup>me</sup> Julie Samuel

**Laval-Laurentides-Lanaudière (5A)**

M<sup>me</sup> Carole Garceau                      Présidente  
 M<sup>me</sup> Christiane Brault                      Secrétaire  
 M<sup>me</sup> Marie-Julie Asselin  
 M. Jean-Marc Diotte  
 M. Jean-Guy Gratton  
 M. Paul-Émile Guilbert  
 M<sup>me</sup> Isabelle Huppé  
 M<sup>me</sup> Catherine Lapointe  
 M. Jacques Parenteau  
 M<sup>me</sup> Linda Renaud

**Outaouais (5B)**

M<sup>me</sup> Marie Roy                                  Présidente  
 M. Richard Bégin  
 M. Daniel Dezainde  
 M<sup>me</sup> Laurette Glasgow  
 M<sup>me</sup> Catalina Gonzalez  
 M. Nil Guillemette  
 M. Éric Morin  
 M. Michel Prévost  
 M. René Villeneuve

**Montérégie (6A)**

M. Denis Charpentier                      Président  
 M<sup>me</sup> Marion Standish                      Secrétaire  
 M<sup>me</sup> Marie-Soleil Brosseau  
 M. Paul De Leeuw  
 M. Steve Gilson  
 M<sup>me</sup> Alexandra Lemieux  
 M<sup>me</sup> Hélène Léveillé  
 M. Robert Mayrand  
 M. Normand Paquette  
 M. Charles Poulton  
 M. Yvan Quenneville  
 M<sup>me</sup> Suzanne Saint-Amour

**Estrie (6B)**

M. Éric Vaillancourt                      Président  
 M. Richard Carrier  
 M<sup>me</sup> Adele Ernstrom  
 M. Richard Evans  
 M. Luc Lamoureux  
 M. Guy Laperrière  
 M<sup>me</sup> Danielle Potvin  
 M. James Sweeny

**Abitibi-Témiscamingue (7)**

M. Clément Bernier                      Président  
 M<sup>me</sup> Huguette Dallaire                      Secrétaire  
 M. Mathieu Beaudry  
 M. Denis Carrier  
 M. Richard Hénault  
 M. Claude Richard  
 M. Serge Roy

**Mauricie-Centre-du-Québec (8)**

M. Pierre Bacon                              Président  
 M<sup>me</sup> Violaine Héon                          Vice-présidente  
 M. Claude Larose                          Secrétaire  
 M. Gilles Chagnon  
 M. Paul Constancis  
 M. Félix De Forest  
 M. Yannick Gendron  
 M. Jean Lamothe  
 M<sup>me</sup> Mélanie Pinard  
 M. Ghyslain Raza  
 M<sup>me</sup> Diane Robert  
 M. René Shooner  
 M. James Sweeny

## COMITÉ DES ORGUES

M. John Grew  
M. Paul Grimard  
M. Christopher Jackson  
M. Jonathan Oldengarn  
M. Benjamin Waterhouse  
M. Martin Yelle

## COMITÉ DES BIENS MOBILIERS ET DES ŒUVRES D'ART

M. Mario Béland  
M<sup>me</sup> Colette Boucher  
M. Vincent Giguère  
M. Laurier Lacroix  
M<sup>me</sup> Ginette Laroche  
M. Jean-François Royal  
M<sup>me</sup> Louise Saint-Pierre

## COMITÉ DES ARCHIVES

M. Marc Lacasse                      Président  
M<sup>me</sup> Hélène Élément                  Vice-présidente  
M. Daniel Ducharme                  Secrétaire  
M<sup>me</sup> Hélène Cadieux  
M<sup>me</sup> Marie-Andrée Fortier  
M. Ollivier Hubert  
M<sup>me</sup> Mélanie Lanouette  
M. Normand Laplante  
M<sup>me</sup> Denise Maltais  
M. Michel Parent  
M<sup>me</sup> Huguette Pinard-Lachance  
M<sup>me</sup> Janice Rosen  
M. James Sweeny

## COMITÉ SUR LA SÉCURITÉ INCENDIE DES IMMEUBLES RELIGIEUX

M. Michel Lavoie                      Président  
M. Philippe Brière  
M. Claude Gagnon  
M. Frédéric Garneau  
M. Benoît Leboëuf  
M. Charles Pineault  
M. Jean Saint-Aubin  
M. Sébastien Tessier

## COMITÉ DE COORDINATION

M. Richard Saint-Pierre              Coprésident  
M. Michel Lavoie                      Coprésident  
M. Jocelyn Groulx  
M. James Sweeny  
M. Sébastien Tessier

# États financiers vérifiés



**Samson Bélaïr/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.**  
1, Place Ville Marie  
Bureau 3000  
Montréal QC H3B 4T9  
Canada

Tél. : 514-393-7115  
Télec. : 514-390-4116  
www.deloitte.ca

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du  
Conseil du Patrimoine Religieux du Québec

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Conseil du Patrimoine Religieux du Québec, qui comprennent le bilan au 31 mars 2012, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Opinion*

À notre avis, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Conseil du Patrimoine Religieux du Québec au 31 mars 2012, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

*Samson Bélaïr/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.*<sup>1</sup>

Le 1<sup>er</sup> octobre 2012

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120628

**CONSEIL DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC****État des résultats****de l'exercice terminé le 31 mars 2012**

	2012					2011
	Fonds d'administration générale	Fonds exclusifs à l'Île de Montréal	Fonds affectés	Fonds investis en immo- bilisations	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Produits</b>						
Aide financière – Volets I et II	375 000	-	15 797 463	-	16 172 463	18 128 888
Intérêts (incluant la subvention pour les intérêts sur la dette à long terme)	71 629	-	7 416 733	-	7 488 362	7 340 497
Inventaire du patrimoine mobilier religieux	-	-	24 145	-	24 145	41 030
Inventaire des lieux de culte du Québec	-	-	-	-	-	18 883
Conférences régionales	-	-	29 635	-	29 635	6 085
Baladodiffusion	-	-	-	-	-	6 045
Contribution du Fonds du Patrimoine Religieux du Québec	10 000	-	-	-	10 000	3 500
Autres	1 010	-	5 000	-	6 010	139
	<b>457 639</b>	<b>-</b>	<b>23 272 976</b>	<b>-</b>	<b>23 730 615</b>	<b>25 545 067</b>
<b>Charges</b>						
Aide financière – Volets I et II	-	-	15 797 463	-	15 797 463	17 753 888
Intérêts sur la dette à long terme	-	-	7 416 733	-	7 416 733	7 291 553
Inventaire du patrimoine mobilier religieux	-	-	23 183	-	23 183	40 999
Inventaire des lieux de culte du Québec	-	-	-	-	-	21 706
Conférences régionales	-	-	28 573	-	28 573	6 442
Baladodiffusion	-	-	-	-	-	5 892
Table de Montréal	-	10 000	-	-	10 000	10 114
Salaires – administration	295 839	-	-	-	295 839	232 768
Honoraires	62 536	-	-	-	62 536	57 950
Frais de déplacement et de représentation	46 378	-	-	-	46 378	29 585
Loyer	22 448	-	-	-	22 448	22 554
Frais de bureau	31 572	-	-	-	31 572	22 498
Promotion	11 579	-	-	-	11 579	13 419
Imprimerie et photocopies	6 292	-	-	-	6 292	7 176
Assurances	7 961	-	-	-	7 961	6 254
Communications	8 793	-	-	-	8 793	6 058
Amortissement des immobilisations	-	-	-	6 969	6 969	5 754
Autres	1 903	-	-	-	1 903	1 902
	<b>495 301</b>	<b>10 000</b>	<b>23 265 952</b>	<b>6 969</b>	<b>23 778 222</b>	<b>25 536 512</b>
<b>(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges</b>	<b>(37 662)</b>	<b>(10 000)</b>	<b>7 024</b>	<b>(6 969)</b>	<b>(47 607)</b>	<b>8 555</b>

**CONSEIL DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC****État de l'évolution des soldes de fonds  
de l'exercice terminé le 31 mars 2012**

	2012				2011	
	Fonds d'administration générale	Fonds exclusifs à l'Île de Montréal	Fonds affectés	Fonds investis en immo- bilisations	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au début</b>	<b>5 018</b>	<b>143 736</b>	<b>28 631</b>	<b>30 132</b>	<b>207 517</b>	198 962
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	(37 662)	(10 000)	7 024	(6 969)*	(47 607)	8 555
Acquisition d'immobilisations	(4 736)	-	-	4 736	-	-
<b>Solde à la fin</b>	<b>(37 380)</b>	<b>133 736</b>	<b>35 655</b>	<b>27 899</b>	<b>159 910</b>	207 517

\* Représenté par l'amortissement des immobilisations

**CONSEIL DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC****Bilan**  
**au 31 mars 2012**

	2012				2011
	Fonds d'administration générale	Fonds exclusifs à l'île de Montréal	Fonds affectés	Fonds investis en immobilisations	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Actif</b>					
À court terme					
Encaisse	1 266 323	133 736	4 948 374	-	6 348 433
Intérêts à recevoir	-	-	2 009 188	-	2 009 188
Somme à recevoir du Fonds du Patrimoine Religieux	11 500	-	-	-	11 500
Somme à recevoir du fonds d'administration générale*	-	-	1 271 535*	-	-
Créances (note 3)	6 100	-	30 065 000	-	30 071 100
Subventions à recevoir échéant à moins d'un an (note 4)	-	-	34 246 163	-	34 246 163
	1 283 923	133 736	72 540 260	-	72 686 384
Subventions à recevoir (note 4)	-	-	127 058 171	-	127 058 171
Immobilisations (note 5)	-	-	-	27 899	27 899
	1 283 923	133 736	199 598 431	27 899	199 772 454
					194 909 314
<b>Passif</b>					
À court terme					
Créditeurs et charges à payer	49 768	-	-	-	49 768
Intérêts sur la dette à long terme	-	-	2 009 188	-	2 009 188
Somme à payer aux fonds affectés*	1 271 535*	-	-	-	-
Aide financière reportée (note 6)	-	-	36 249 254	-	36 249 254
Dette à long terme échéant à moins d'un an (note 7)	-	-	34 246 163	-	34 246 163
	1 321 303	-	72 504 605	-	72 554 373
Dette à long terme (note 7)	-	-	127 058 171	-	127 058 171
	1 321 303	-	199 562 776	-	199 612 544
					194 701 797
Engagements (note 9)					
<b>Soldes de fonds</b>					
Investis en immobilisations	-	-	-	27 899	27 899
Grevés d'affectations d'origine interne	-	133 736	35 655	-	169 391
Non grevés d'affectations	(37 380)	-	-	-	(37 380)
	(37 380)	133 736	35 655	27 899	159 910
	1 283 923	133 736	199 598 431	27 899	199 772 454
					194 909 314

\* Ces éléments, qui ne portent pas intérêt et ne comportent pas de modalités d'encaissement ou de remboursement, ne sont pas présentés dans la colonne « Total » étant donné qu'ils s'éliminent.

**Au nom du conseil**

....., administrateur

....., administrateur

**CONSEIL DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC****État des flux de trésorerie**

de l'exercice terminé le 31 mars 2012

	<b>2012</b>	2011
	\$	\$
<b>Activités de fonctionnement</b>		
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	<b>(47 607)</b>	8 555
Élément sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations	<b>6 969</b>	5 754
	<b>(40 638)</b>	14 309
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement et des subventions à recevoir (note 8)	<b>(16 183 621)</b>	(18 157 041)
	<b>(16 224 259)</b>	(18 142 732)
<b>Activités de financement</b>		
Encaissement de subventions	<b>9 680 065</b>	8 495 763
Augmentation de la dette à long terme	<b>14 376 944</b>	19 616 956
Remboursement de la dette à long terme	<b>(9 680 065)</b>	(8 495 763)
	<b>14 376 944</b>	19 616 956
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations	<b>(4 736)</b>	(20 409)
(Diminution) augmentation de l'encaisse	<b>(1 852 051)</b>	1 453 815
Encaisse au début	<b>8 200 484</b>	6 746 669
<b>Encaisse à la fin</b>	<b>6 348 433</b>	8 200 484
<i>Autre renseignement</i>		
Intérêts payés	<b>7 483 304</b>	7 243 765

## CONSEIL DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC

### Notes complémentaires

31 mars 2012

---

#### 1. Statuts et nature des activités

Le Conseil du Patrimoine Religieux du Québec (le « Conseil »), constitué le 13 juillet 1995 en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* du Québec, est reconnu comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. La mission du Conseil est d'assurer la restauration, l'entretien préventif et la mise en valeur des lieux de culte, des dépendances et des objets religieux patrimoniaux.

Pour conserver son statut d'organisme de bienfaisance, le Conseil doit répondre à des exigences concernant ses charges annuelles (« dépenses minimales de bienfaisance ») en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Les dépenses minimales de bienfaisance correspondent au montant minimal calculé qu'un organisme de bienfaisance enregistré doit dépenser chaque année à même ses propres programmes de bienfaisance ou en faisant des dons à des donataires reconnus. Le défaut de se conformer aux exigences peut mener à la révocation de l'enregistrement du Conseil. Au 31 mars 2012, le Conseil se conforme aux exigences de l'Agence du revenu du Canada.

#### 2. Méthodes comptables

Le Conseil a choisi de se prévaloir de l'exemption accordée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) aux organismes sans but lucratif, permettant de ne pas appliquer les chapitres 3862 et 3863 du *Manuel de l'ICCA*, qui se seraient autrement appliqués aux états financiers du Conseil pour l'exercice terminé le 31 mars 2012. Le Conseil continue de se conformer aux exigences du chapitre 3861 du *Manuel de l'ICCA* concernant les informations à fournir et la présentation des instruments financiers.

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

##### *Comptabilité par fonds*

Le Conseil utilise la méthode de la comptabilité par fonds pour présenter ses activités et applique la méthode du report pour la constatation des apports.

i) *Fonds d'administration générale*

Le fonds d'administration générale regroupe les ressources utilisées pour les activités courantes du Conseil.

ii) *Fonds affectés*

Les fonds affectés sont constitués principalement de sommes empruntées et cautionnées par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (le « Ministère ») et de subventions d'autres organismes. L'utilisation des fonds affectés est régie par les conditions énoncées dans les protocoles d'entente intervenus entre le Conseil, le Ministère et les différents organismes.

Les fonds exclusifs à l'Île de Montréal présentent les produits et les charges affectés par le Conseil exclusivement à des projets de l'Île de Montréal.

## CONSEIL DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC

### Notes complémentaires

31 mars 2012

---

## 2. Méthodes comptables (suite)

### *Comptabilité par fonds (suite)*

#### *iii) Fonds investis en immobilisations*

Les fonds investis en immobilisations présentent les immobilisations ainsi que l'amortissement de ces dernières.

#### *Constatation des apports*

Le Conseil applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds d'administration générale lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée.

#### *Immobilisations*

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon les méthodes d'amortissement, sur la durée et au taux annuel suivants :

Mobilier et agencements	dégressif	20 %
Matériel informatique	linéaire	3 ans

#### *Services rendus par les bénévoles*

Le Conseil a pour politique de ne pas comptabiliser aux états financiers la valeur des services rendus sans restriction par les bénévoles, en raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services.

#### *Instruments financiers*

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après. Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par le Conseil. La comptabilisation à la date de règlement est utilisée.

## CONSEIL DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC

### Notes complémentaires

31 mars 2012

---

## 2. Méthodes comptables (suite)

### *Instruments financiers (suite)*

#### Classement

Encaisse	Détenus aux fins de transaction
Intérêts à recevoir	Prêts et créances
Somme à recevoir du Fonds du Patrimoine Religieux	Prêts et créances
Créances	Prêts et créances
Subventions à recevoir	Prêts et créances
Créditeurs et charges à payer	Autres passifs
Intérêts sur la dette à long terme	Autres passifs
Dette à long terme	Autres passifs

#### Détenus aux fins de transaction

Les actifs financiers détenus aux fins de transaction sont des actifs financiers qui sont généralement acquis en vue d'être revendus avant leur date d'échéance ou qui ont été désignés comme étant détenus aux fins de transaction. Ils sont mesurés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et pertes réalisés à la cession et les gains et pertes non réalisés, sont incluses dans les revenus d'intérêts.

#### Prêts et créances

Les prêts et créances sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### Autres passifs

Les autres passifs sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux actifs financiers détenus à des fins de transaction sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Les coûts de transaction liés aux prêts et créances et aux autres passifs sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### Méthode du taux d'intérêt effectif

Le Conseil utilise la méthode du taux d'intérêt effectif pour constater le produit ou la charge d'intérêt, ce qui inclut les coûts de transaction ainsi que les frais, les primes et les escomptes gagnés ou engagés relativement aux instruments financiers.

## CONSEIL DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC

### Notes complémentaires

31 mars 2012

## 2. Méthodes comptables (suite)

### *Utilisation d'estimations*

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

### *Modification comptable future – nouveau référentiel comptable*

L'ICCA a approuvé un nouveau référentiel comptable applicable aux organismes sans but lucratif. Ainsi, pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012, les organismes sans but lucratif devront choisir entre les Normes internationales d'information financière (IFRS) et les nouvelles Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, selon ce qui convient le mieux à leur situation. À l'heure actuelle, le Conseil n'a pas encore déterminé lequel des deux référentiels comptables il utilisera.

## 3. Créances

	2012			2011
	Fonds d'administration générale	Fonds affectés	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Aide financière	-	30 065 000	30 065 000	27 976 944
Autres	6 100	-	6 100	7 040
	<b>6 100</b>	<b>30 065 000</b>	<b>30 071 000</b>	<b>27 983 984</b>

## 4. Subventions à recevoir

Subventions du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, échéant entre avril 2012 et février 2016 (avril 2011 et février 2016 en 2011), portant intérêt à des taux variant de 3,38 à 5,92 % (3,53 % à 5,92 % en 2011).

Les versements en capital sont encaissables dans les délais suivants :

	\$
2013	34 246 163
2014	31 824 975
2015	39 835 642
2016	30 404 236
2017	24 993 318

**CONSEIL DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC****Notes complémentaires****31 mars 2012****5. Immobilisations**

	<b>2012</b>		<b>2011</b>	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Mobilier et agencements	<b>42 628</b>	<b>17 146</b>	<b>25 482</b>	26 526
Matériel informatique	<b>47 932</b>	<b>45 515</b>	<b>2 417</b>	3 606
	<b>90 560</b>	<b>62 661</b>	<b>27 899</b>	30 132

**6. Aide financière reportée**

L'aide financière reportée représente des sommes reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges de projets de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde de l'aide financière reportée sont les suivantes :

	<b>2012</b>	<b>2011</b>
	\$	\$
Solde au début	<b>35 956 717</b>	35 845 293
Moins : montant constaté à titre de produits de l'exercice	<b>(15 797 463)</b>	(17 819 589)
Plus : montant reçu pour l'exercice suivant	-	24 000
Plus : montant inclus dans les créances	<b>16 090 000</b>	17 907 013
Solde à la fin	<b>36 249 254</b>	35 956 717

## CONSEIL DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC

### Notes complémentaires

31 mars 2012

#### 7. Dette à long terme

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Emprunts bancaires échéant en 2011 et portant intérêt à des taux variant de 4,83 % à 5,73 %, remboursés au cours de l'exercice	-	15 055 627
Emprunts bancaires échéant en 2012 et portant intérêt à des taux variant de 5,41 % à 5,92 % (5,11 % à 5,92 % en 2011)	<b>25 471 310</b>	26 843 049
Emprunts bancaires échéant en 2013 et portant intérêt à des taux variant de 4,88 % à 5,85 % (5,36 % à 5,85 % en 2011)	<b>26 253 126</b>	33 421 094
Emprunts bancaires échéant en 2014 et portant intérêt à des taux variant de 3,95 % à 4,58 % (3,95 % à 4,88 % en 2011)	<b>39 926 248</b>	41 142 785
Emprunts bancaires échéant en 2015 et portant intérêt à des taux variant de 3,53 % à 4,51 % (3,53 % à 4,51 % en 2011)	<b>34 320 680</b>	31 962 766
Emprunts bancaires échéant en 2016 et portant intérêt à des taux variant de 3,38 % à 4,49 % (4,37 % à 4,45 % en 2011)	<b>35 332 970</b>	8 182 134
	<b>161 304 334</b>	156 607 455
Moins : dette à long terme échéant à moins d'un an	<b>34 246 163</b>	30 636 091
	<b>127 058 171</b>	125 971 364

Ces emprunts sont garantis par une hypothèque sur l'encaisse, les créances, les droits, titres et intérêts du Conseil aux termes d'un protocole d'entente intervenu avec le Ministère le 19 octobre 1995 et amendé le 8 août 2001.

## CONSEIL DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC

### Notes complémentaires

31 mars 2012

#### 7. Dette à long terme (suite)

Les versements en capital de la dette à long terme pour les cinq prochains exercices sont les suivants :

	Sommés exigibles	Tranche des sommés exigibles devant être refinancées
	\$	\$
2013	34 246 163	23 795 182
2014	31 824 975	23 045 611
2015	39 835 642	32 868 006
2016	30 404 236	25 686 034
2017	24 993 318	22 927 138

#### 8. Variation des éléments hors caisse de fonds de roulement et des subventions à recevoir

	2012	2011
	\$	\$
Intérêts à recevoir	66 571	(47 788)
Créances	(2 087 116)	1 019 085
Somme à recevoir du Fonds du Patrimoine		
Religieux du Québec	-	(3 500)
Subventions à recevoir	(14 376 944)	(19 616 956)
Créditeurs et charges à payer	(12 098)	332 906
Intérêts sur la dette à long terme	(66 571)	47 788
Aide financière reportée	292 537	111 424
	<b>(16 183 621)</b>	<b>(18 157 041)</b>

#### 9. Engagements

Le Conseil s'est engagé en vertu de contrats de location d'équipement et de baux pour ses locaux, échéant respectivement en avril 2014 et septembre 2013, pour un total de 29 135 \$. Les paiements requis pour les trois prochains exercices sont les suivants :

	\$
2013	18 826
2014	10 181
2015	128

## CONSEIL DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC

### Notes complémentaires

31 mars 2012

---

#### 10. Instruments financiers

En raison de ses actifs et de ses passifs financiers, le Conseil est exposé aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

##### *Risque de taux d'intérêt*

Les subventions à recevoir et la dette à long terme portent intérêt à taux fixe. Par conséquent, les risques de trésorerie sont minimes.

##### *Juste valeur*

Les justes valeurs des intérêts à recevoir, de la somme à recevoir du Fonds du Patrimoine Religieux, des créances, des créditeurs et charges à payer et des intérêts sur la dette à long terme correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur de la dette à long terme n'a pas été déterminée, car celle-ci est entièrement subventionnée, de même que les intérêts relatifs à cette dette. Conséquemment, le Conseil n'assume aucun risque de juste valeur.

#### 11. Organisme contrôlé non consolidé

Le Conseil contrôle le Fonds du Patrimoine Religieux du Québec (l'« Organisme »). Au 31 mars 2012, cet organisme détient des actifs de 176 163 \$ (137 417 \$ en 2011), des passifs de 11 500 \$ (35 500 \$ en 2011) et des actifs nets non affectés de 164 663 \$ (101 917 \$ en 2011). Les produits de l'exercice terminé le 31 mars 2012 sont de 72 746 \$ (44 902 \$ en 2011) et les charges sont de 10 000 \$ (3 500 \$ en 2011). Les charges correspondent aux contributions versées au Conseil.

Les transactions effectuées entre le Conseil et l'Organisme ainsi que les éléments d'actif et de passif qui y sont liés sont présentés distinctement dans les états financiers ou dans les notes complémentaires. Ces opérations ont été effectuées dans le cours normal des activités et ont été comptabilisées à la valeur d'échange.

#### 12. Chiffres de l'exercice précédent

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

Conseil du  
patrimoine  
religieux  
du Québec

Conseil du patrimoine religieux du Québec  
100, rue Sherbrooke Est, bureau 3300  
Montréal (Québec) H2X 1C3

Téléphone : 514 931-4701 • 1 866 580-4701  
Télécopieur : 514 931-4428

Courriel : [conseil@patrimoine-religieux.qc.ca](mailto:conseil@patrimoine-religieux.qc.ca)  
Internet : [www.patrimoine-religieux.qc.ca](http://www.patrimoine-religieux.qc.ca)